



« District du Hainaut de Natation »

Procès-verbal de la réunion du 14/03/2009 à Mouscron

Présents : Finet Jean, Ghesquière Pascal, Godart René, Scieur Claude, Carpin Jean-François, Brichard Pascal, Parez Bernard (rapporteur)

Excusés : Yves Hermans, Arthur Vanderbeken, Gimi Fogolin, Jean-Pol Auverdin, Francis Mercier, Marcel Derycke

Absents : Alain Dolimont, Cathy Vankemeulen

1. Approbation des Procès-verbaux

- 03/01/2009 : approuvé
- 31/01/2009 : avant et après AG : approuvés
- 31/01/2009 – AG : 2 remarques de Claude Scieur sur le point 6
 - o Il faut lire propagande **FRBN** et non pas **FFBN**
 - o Il s'agit de stock d'**écussons** et non pas **de brevets**

2. Situation financière

- Le trésorier informe le bureau de la situation financière du district

3. Rapports des Juge-arbitre

- Il faut signaler aux juges-arbitres de considérer qu'il y a toujours suffisamment d'officiels pour les clubs organisateurs
- Pour les promotions, aucun officiel n'a été renseigné comme absent, alors qu'il y avait des clubs qui n'avaient pas le nombre requis d'officiels. Il sera signalé au juge-arbitre désigné de faire le nécessaire pour les compétitions pour lesquelles il sera désigné comme JA. Le contrôle des officiels absents pour les promotions a été effectué par le secrétariat

Officiels et délégués manquants

Dimanche 18/01/2009 – La Louvière

CCM 1 officiel manquant
CCM **Délégué manquant**

Dimanche 22/02/2009 – Tournai

DM 1 officiel manquant
NCG 1 officiel manquant
ONS 1 officiel manquant

Samedi 28/02/2009 – Bernissart (1^{ère} journée Promotions)

DM 1 officiel manquant

ENL 2 officiels manquants

Dimanche 01/03/2009 – Bernissart (2^{ème} journée Promotions)

CCM 1 officiel manquant

ENL 1 officiel manquant

Dimanche 08/03/2009 – Gosselies (Eliminatoires Dauven)

DM 1 officiel manquant

CNT 1 officiel manquant

GAC 1 officiel manquant

ENL 1 officiel manquant

4. Bilan des Promotions

- Organisation impeccable de la part du BDB
- Temps limite à vérifier
- Pas mal d'améliorations de temps limite permettant la participation aux championnats du Hainaut (voir le tableau ci-dessous)

Réalisation des temps limites "Championnats de District"

Clubs	Promotions	Wachtebeke	Eliminatoires Dauven
BCSG	13		9
BDB	12	1	9
BST	5		
CCM	6		8
CDC	1		
CF	4		
CHAT	4		5
CNT	10		
DM	9		21
EC	4		
ENL	13		
ESP	6		6
GAC	3		
ONS	4		4
	94	1	62
Total : 157			

5. Préparation des Championnats

Rien de particulier

6. Divers

- Jean Finet rappelle qu'il faut envoyer un « appel à candidature » pour le comité sportif natation de la FFBN
- Jean Finet annonce que le BDB mettra 2 kinésithérapeutes à disposition de nageurs pendant toute la durée des championnats. Une information sera envoyée par mail pour le signaler aux clubs.
- Repas des officiels lors de la journée des championnats des 400m-Eliminatoires du challenge George : le repas sera pris en charge et préparé par le bureau du district pour éviter les problèmes de timing comme cela s'est produit cette année.
- Bernard Parez déplore que certains clubs n'envoient pas le programme et les résultats de leur compétition au secrétariat du district : un mail sera envoyé aux clubs pour le leur rappeler.
- Pascal Ghesquière demande également de rappeler aux clubs de lui envoyer les résultats des compétitions auxquelles les clubs du district participent en dehors du district. Si c'est en Belgique, envoyer le fichier csv (exporté de TopSwim). S'il s'agit d'une compétition à l'étranger, une fois les résultats encodés dans TopSwim, les exporter et les lui envoyer.
- Inscriptions aux promotions et championnats.
Afin d'éviter les problèmes lors de la vérification des inscriptions pour les promotions et les championnats du Hainaut, le règlement sera adapté de la manière suivante :
 1. Une date limite de réalisation sera fixée (en principe un dimanche).
 2. les clubs auront jusqu'au mercredi suivant à minuit pour envoyer leurs inscriptions
 3. Au plus tard le dimanche suivant, ils recevront un avis du district qui leur signalera les inscriptions refusées avec motivation de ce refus
 4. Les clubs auront jusqu'au mercredi suivant à minuit pour réagir et envoyer un rectificatif éventuel. Au-delà, ni ajouts ni modifications ne seront acceptés
 5. Si entre la date limite de réalisation déterminée (point 1) et la date de clôture définitive des inscriptions (point 4) un temps limite est réalisé par un nageur, l'inscription sera encore acceptée, à condition d'être envoyée dans les délais. **Mais les inscriptions initiales ne pourront pas être modifiées**

7. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu à Saint-Ghislain (Stade St-Lô) le samedi 18 avril à 10h00